



ASSEMBLEE GENERALE UNITAIRE

- ✓ **CONTRE LA LOI « TRAVAIL » !**
- ✓ **CONTRE LE CADRAGE DU MEDEF QUI SIGNERAIT LA FIN DES ANNEXES 8 ET 10 !**
- ✓ **CONTRE LE TRAVAIL GRATUIT SUR DES SPECTACLES PROFESSIONNELS !**

La loi « Travail » entend entre autres faciliter les licenciements, elle va fragiliser les conventions collectives en favorisant les accords d'entreprises au détriment des accords de branche et en supprimant « le principe de faveur » (art. 3) !

- **Nous voulons vivre de nos métiers !**

La lettre de cadrage budgétaire signée par le Medef-Cgpme-Upa et Cfdt – Cftc annonce la fin du régime d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle : 185 M€ d'économies par an (-15 % tout de suite) et 400 M€ d'ici 2020 !

- **Nous voulons une réforme juste des annexes 8 et 10 !**

La loi « liberté de création, architecture et patrimoine » (LCAP), défendue par la ministre de la Culture prévoit notamment la présence très large d'artistes non rémunérés, sur des spectacles professionnels, sous prétexte d'encourager la pratique amateur.

- **Nous voulons vivre de notre travail !**

**ASSEMBLEE GENERALE UNITAIRE
POUR L'ILE DE FRANCE
LE 4 AVRIL A 19H AU THEATRE DE LA COLLINE
15 Rue Malte Brun, 75020 Paris – M° Gambetta**

Nos luttes ont construit nos droits collectifs !

**Rejoignons partout les rassemblements et assemblées organisés
unitairement !**

Paris, le 30/03/2016.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com